

FICHE 03

Estimation et gestion des stocks d'herbe



1. IMPACT ÉCONOMIQUE

Une estimation des stocks d'herbe est nécessaire pour avoir une **gestion efficace du pâturage**. La surestimation ou la sous-estimation des stocks d'herbe peut conduire soit au surpâturage, soit à la sous-utilisation des pâturages, ces deux phénomènes ayant des effets négatifs sur la productivité de l'herbe, la production laitière, et le bénéfice de l'opération agricole.

Lorsque les agriculteurs ont une bonne vision du fourrage disponible, ils peuvent prendre des **décisions éclairées** concernant les **compléments** alimentaires au pâturage et les opérations de **fauche**.

2. GESTION OPTIMALE DU PÂTURAGE TOURNANT DYNAMIQUE

2.1 > Le déprimage



Déprimer le plus **tôt** possible toutes les prairies. Le déprimage est une exploitation précoce de l'herbe à la sortie de l'hiver et dès que le **sol** est **portant**. Il permet d'améliorer la qualité du fourrage en favorisant le **tallage** des graminées et de créer un **décalage** dans les parcelles.

2.2 > Le temps de présence

Au printemps, le troupeau **entrera** en prairie à une hauteur d'herbe moyenne de **16 cm** (stade 3 feuilles) et **sortira** lorsqu'elle atteindra **5 cm** (une feuille restante). Le temps d'occupation des prairies dépend de la pousse de l'herbe. Toutefois, il ne devrait **pas dépasser 3 jours** par parcelle.

Le temps de **repos** (intervalle entre deux passages) varie entre **3 semaines** au printemps et **6 semaines** en été. Pour respecter ces temps de repos, il faut des parcelles en suffisance.

2.3 > La taille des parcelles

La taille de la parcelle est déterminée en fonction du nombre de bovins et du temps de pâture. il faut: • compter **1 are/vache/jour** si l'herbe est le plat unique. • s'orienter vers **minimum 25 parcelles**.

2.4 > L'observation

Celui qui fait régulièrement un tour dans ses pâtures observe, comprend et maîtrise mieux la croissance d'herbe.

L'observation permet de réaliser des ajustements comme par exemple:

- débrayer certaines parcelles (sortir les parcelles du cycle de pâturage) pour les **faucher**
- ajuster le **temps de pâture** ainsi que la **taille des parcelles**
- rentrer le cheptel à **l'étable** quand les prairies ne poussent plus (étés trop secs).

Il existe plusieurs méthodes pour observer la pousse de l'herbe:

1. à l'œil

2. latte, cannette ou bottes

3. herbomètre

4. couper + peser

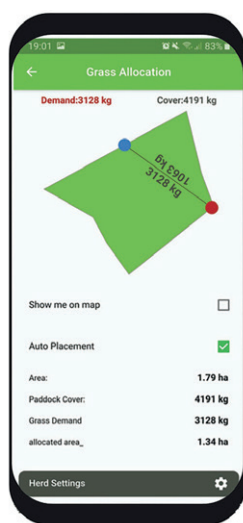
2.4.1 > L'herbomètre



Avec un **herbomètre**, vous mesurez la **quantité d'herbe** présente, exprimée en **kg de matière sèche par hectare**.

Si on mesure 2 fois, on connaît la croissance depuis la fois précédente. Si on mesure 20 fois par an, on connaît la **production annuelle** en herbe, parcelle par parcelle. Cela donne un aperçu des différences de rendement annuel entre les parcelles ce qui est important pour prendre soin des parcelles moins productives.

Même si mesurer la hauteur de l'herbe est une activité qui prend du temps, les agriculteurs qui la mettent en pratique ont calculé que c'est leur temps de **travail le plus lucratif de la semaine**. Ils continueront également à le faire lorsque les mesures de la hauteur de l'herbe pourront être effectuées par satellite (voir aussi projet Sunshine). Parce qu'il ne s'agit pas seulement de chiffres; l'observation lors d'un tour des pâtures est également utile.



Le Grasshopper, équipé d'un GPS, reconnaît automatiquement la parcelle où vous mesurez. Cela accélère encore le rythme de votre Tour de Pâtures hebdomadaire.

Les données sont transférées à GrasslandTools en temps réel.



Il existe des outils d'aide à la décision (OAD) comme Agrinet, GrasslandTools ou Paturplan qui aident l'éleveur à prendre les bonnes décisions en termes de gestion de pâture (fauche de certaines prairies, temps de pâture,....).

CONTACTS

PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT
Audrey POLARD • apolard@pnpe.be • +32 (0)488 981 156

PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES
Hervé LUST • h.lust@pnpc.be • +32 (0)68 54 46 02

OBS'HERBE
Pieter Van Rumst • pieter@obsherbe.com • +32 (0)478 77 97 05

FUGEA
Anouchka Hoffmann • ah@fugea.be • +32 (0)499 71 44 44

La réalisation de cette fiche a été financée par le GAL des Plaines de l'Escaut dans le cadre de la fiche agriculture résiliente avec la collaboration du PNPC et de la FUGEA et l'expertise technique d'Obs'Herbe